

REGIONAL 300M ISR - ISSF

Du 27 juin 2026 au 27 juin 2026

Edité le 23 juin 2026 à 12:53

HORAIRES DE TIR
Association : 0233086 GIRONDINS DE BORDEAUX TIR

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.

* Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité et en bon état. Pensez à les vérifier avant la compétition.

* Les forfaits devront être déclarés par email, avec les justificatifs, auprès du RCL au plus tard le 28/06/2026 à minuit.

300	Carabine 300m 60 BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03271525	FOURNIER Christophe	S2 21 300 60BC	sam. 27 juin 2026 à 10:40	
02514027	HENNEGUY Thierry	S3 21 300 60BC	sam. 27 juin 2026 à 10:40	
00338001	MONTANNE Jean	S3 20 300 60BC	sam. 27 juin 2026 à 09:00	
02889918	NOUDEAU Michel	S3 23 300 60BC	sam. 27 juin 2026 à 14:55	
306	ISR - Armes d'après 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03470390	BARONNET Patrice	S1 12 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 11:00	11
03271525	FOURNIER Christophe	S1 13 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 13:15	11
02762639	GAMERO Alfonso	S1 15 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 15:15	9
82617093	PRATA BARBOSA DOMINGOS Paolo	S1 12 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 11:00	9
307	ISR - Match Rifle	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03470390	BARONNET Patrice	S1 11 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 10:00	8
03271525	FOURNIER Christophe	S1 14 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 14:15	11
02762639	GAMERO Alfonso	S1 14 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 14:15	9
82617093	PRATA BARBOSA DOMINGOS Paolo	S1 11 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 10:00	11



REGIONAL 300M ISR - ISSF

Du 27 juin 2026 au 27 juin 2026

Edité le 23 juin 2026 à 12:53

HORAIRES DE TIR

Association : 0264059 SOCIETE DE TIR DE LONS

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité et en bon état. Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Les forfaits devront être déclarés par email, avec les justificatifs, auprès du RCL au plus tard le 28/06/2026 à minuit.

300	Carabine 300m 60 BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02988050	LAFFITTE Jean-Jacques S3	21 300 60BC	sam. 27 juin 2026 à 10:40	

REGIONAL 300M ISR - ISSF

Du 27 juin 2026 au 27 juin 2026

Edité le 23 juin 2026 à 12:53

HORAIRES DE TIR**Association : 1092252 AVEC LE SOURIRE DE CLICHY**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.

* Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité et en bon état. Pensez à les vérifier avant la compétition.

* Les forfaits devront être déclarés par email, avec les justificatifs, auprès du RCL au plus tard le 28/06/2026 à minuit.

300	Carabine 300m 60 BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02575689	MINVIELLE Jean-Michel S3	20 300 60BC	sam. 27 juin 2026 à 09:00	
305	ISR - Armes d'avant 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02575689	MINVIELLE Jean-Michel S1	13 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 13:15	10
307	ISR - Match Rifle	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02575689	MINVIELLE Jean-Michel S1	15 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 15:15	11

REGIONAL 300M ISR - ISSF

Du 27 juin 2026 au 27 juin 2026

Edité le 23 juin 2026 à 12:53

HORAIRES DE TIR**Association : 1931080 TIR DE LA VALLEE DE L'HERS**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.

* Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité et en bon état. Pensez à les vérifier avant la compétition.

* Les forfaits devront être déclarés par email, avec les justificatifs, auprès du RCL au plus tard le 28/06/2026 à minuit.

300	Carabine 300m 60 BC	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82437114	TRONCY Jean-Baptiste S1	20 300 60BC	sam. 27 juin 2026 à 09:00	
306	ISR - Armes d'après 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82437114	TRONCY Jean-Baptiste S1	14 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 14:15	8
307	ISR - Match Rifle	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82437114	TRONCY Jean-Baptiste S1	13 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 13:15	8



REGIONAL 300M ISR - ISSF

Du 27 juin 2026 au 27 juin 2026

Edité le 23 juin 2026 à 12:53

HORAIRES DE TIR

Association : 0240003 TIR SPORTIF COTE D'ARGENT

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité et en bon état. Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Les forfaits devront être déclarés par email, avec les justificatifs, auprès du RCL au plus tard le 28/06/2026 à minuit.

306	ISR - Armes d'après 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02702729	CONSTANT Daniel	S1 11 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 10:00	10

REGIONAL 300M ISR - ISSF

Du 27 juin 2026 au 27 juin 2026

Edité le 23 juin 2026 à 12:53

HORAIRES DE TIR**Association : 0240096 STADE MONTOIS**

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.

* Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité et en bon état. Pensez à les vérifier avant la compétition.

* Les forfaits devront être déclarés par email, avec les justificatifs, auprès du RCL au plus tard le 28/06/2026 à minuit.

306 ISR - Armes d'après 1960		Série		Jour / Heure de tir	Poste	
82672756	GAUTIER Laurent	S1	11	305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 10:00	9
03410955	JAMEIN Jean-François	S1	11	305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 10:00	12
307 ISR - Match Rifle		Série		Jour / Heure de tir	Poste	
82672756	GAUTIER Laurent	S1	13	305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 13:15	9

REGIONAL 300M ISR - ISSF

Du 27 juin 2026 au 27 juin 2026

Edité le 23 juin 2026 à 12:53

HORAIRES DE TIR**Association : 0247090 SOCIETE DE TIR DE VILLENEUVE-SUR-LOT**

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours attestant de l'aptitude au tir sportif.
- * Dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité et en bon état. Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Les forfaits devront être déclarés par email, avec les justificatifs, auprès du RCL au plus tard le 28/06/2026 à minuit.

306	ISR - Armes d'après 1960	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02909854	MONDOT François	S1 12 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 11:00	10
307	ISR - Match Rifle	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02909854	MONDOT François	S1 14 305/306/307	sam. 27 juin 2026 à 14:15	10